ETUDE

SUR

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

A L'ÉPOQUE ROMANE

DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DU PUY

PAR

NOEL THIOLLIER

Licencié en Droit

INTRODUCTION

- I. Bibliographie. Il n'existe sur les édifices romans du Velay qu'un petit nombre de travaux isolés: personne n'a traité ce sujet dans son ensemble. L'ouvrage de Michel et Mandet, L'Ancienne Auvergne et le Velay, renferme quelques vues de monuments, mais l'archéologie n'y tient que peu ou pas de place. Les seules études sérieuses à citer, sont les pages que Viollet-le-Duc a consacrées au Puy et les Notes d'un voyage en Auvergne, de Mérimée.
- II. Limites et divisions de l'ancien diocèse du Puy. Ce diocèse, qui n'a pas été entamé par les remaniements de 1317, comprenait le département actuel de la Haute-Loire, sauf

l'arrondissement de Brioude et quelques autres paroisses dépendant du Vivarais : mais il s'étendait sur une petite partie du Forez.

CHAPITRE PREMIER

CHRONOLOGIE DES ÉDIFICES ÉTUDIÉS

Les procédés romans ayant persisté, dans la région, pendant les xie et xiie siècles, sans changements appréciables, il est impossible, en les prenant pour base unique, d'établir des divisions chronologiques bien tranchées.

On ne peut citer d'antérieur à l'an mil, que quelques soubassements informes de la cathédrale du Puy, et probablement le petit sanctuaire carré de l'église Saint-Michel-d'Ai-

guilhe.

Les édifices à date certaine sont peu nombreux. L'église du Monastier a été bâtie dans une période comprise entre 1074 et 1136, celle de Doue après 1138. En outre deux églises situées très près du diocèse sont datées. Saint-Sauveur a été construit entre 1061 et 1110, et Chanteuges probablement après 1137.

CHAPITRE II

MATÉRIAUX ET APPAREIL

Le tuf et la brèche volcanique ont été à peu près les seuls matériaux employés pour la construction. On trouve quelques églises bâties en granit. Le grès est réservé pour la sculpture. — Dès le début du xue siècle les joints sont fins. Les décorations de marqueterie, ou d'incrustations de pierres de différentes couleurs, ne se rencontrent pas en dehors du Puy, du Monastier et de Saint-Paulien.

CHAPITRE III

PLAN

Le plan le plus fréquent consiste en une nef unique de forme barlongue, immédiatement suivie d'une abside, tantôt semi-circulaire, tantôt à pans sur ses deux faces, mais beaucoup plus souvent circulaire à l'intérieur et à cinq pans à l'extérieur.

A Retournac, deux absidioles s'ouvrent directement, de biais sur une grande abside semi-circulaire. Sur les absides de Beaulieu et de Saint-Maurice de Roche se greffent trois absidioles, de façon à donner un plan tréflé. Elles sont englobées dans un massif de maçonnerie présentant cinq pans à l'extérieur.

Les édifices à chevet plat sont exceptionnels. Deux niches en forme d'absidioles, non apparentes à l'extérieur, s'ouvrent dans les angles du chevet à la chapelle du château de Polignac. Cinq niches du même genre sont pratiquées dans le chevet de l'église Saint-Jean au Puy.

Quand il existe un transept, tantôt il est dépourvu d'absidioles, tantôt une absidiole s'ouvre à l'est sur chaque bras.

Les églises à nef pourvues de bas-côtés sont rares. Les bas-côtés se terminent carrément à Saint-Maurice de Roche, et par des absidioles à Polignac et à Dunières.

Ces dernières églises n'ont pas de transept. Au contraire, dans cette même classe, celle du Monastier en est pourvue.

A Notre-Dame-du-Puy, nefs et bas-côtés se prolongent au delà du transept, et se terminent carrément. Il n'y a presque jamais de travée de chœur précédant l'abside.

Quelques plans exceptionnels proviennent de remaniements, effectués pourtant à l'époque romane: l'église de Chamalières présente trois nefs et un transept, suivi d'une abside, plus large que les trois nefs ensemble; un plan analogue se voit à Saint-Paulien, monument bien plus remanié encore.

La chapelle Saint-Clair, à Aiguilhe, a la forme d'un octogone régulier, terminé à l'est par une abside.

CHAPITRE IV

ORDONNANCE INTÉRIEURE

I. Voûtes. — Toutes les églises ont été voûtées dès le principe.

La voûte employée pour la nef est le berceau, toujours renforcé par des doubleaux.

Dans les églises à une seule nef on doit particulièrement remarquer les arcades, disposées le long des murs latéraux, qui permettent de restreindre leur épaisseur, et de reporter une partie de la poussée au point contrebuté par le contrefort. Cette pratique est constante.

Dans les églises dont la nef est pourvue de bas-côtés, deux systèmes se rencontrent.

Berceau central épaulé par celui des bas-côtés (Dunières, dont l'église semble être inspirée des constructions poitevines). Il n'y a pas alors de fenètres éclairant la nef.

Nef non épaulée; bas-côtés voûtés d'arêtes. La nef peut être éclairée. Ce système est celui des églises bourguignonnes. Nulle part on ne trouve aux collatéraux le demiberceau auvergnat.

La travée qui porte le clocher est voûtée d'une coupole octogonale ou ovoïde sur trompes en cul-de-four. — A Saint-Front, on rencontre une voûte d'arêtes sur le carré du transept.

L'unique coupole sur pendentifs peut n'avoir été construite qu'au xvue siècle.

On a des exemples de tours lanternes intérieurement voutées d'une coupole, et présentant à l'extérieur un massif rectangulaire. Le tout de construction grossière.

II. Arcs. — Dès la fin du xie, on trouve parfois des arcs

brisés, dans les endroits où ils sont utiles (doubleaux, grandes arcades) à Saint-Sauveur vers 1090. Au Monastier, vers la même époque, on hésite encore entre cette forme et l'arc plein cintre; ils y sont employés concurremment. Le plein cintre persiste néanmoins jusqu'à une époque avancée du XII° siècle.

Il n'y a pas de triforium.

III. Piliers et supports. — Les supports sont formés, soit d'une colonne (Monistrol-sur-Loire), soit d'un massif carré flanqué de quatre demi-colonnes (celle qui correspond à la nef est parfois portée en encorbellement), soit enfin d'un massif cruciforme, aux angles pourvus quelquefois de colonnes. La pile poitevine, donnant en plan la forme d'un quatre-feuilles, se trouve à Dunières.

CHAPITRE V

ORDONNANCE EXTÉRIEURE

- I. Façades. Les façades occidentales sont généralement peu ornées. Il n'y a qu'un pignon dans les églises à une nef, et parfois aussi dans les églises à trois nefs, où la hauteur des collatéraux, se rapproche de la hauteur de la nef centrale. Polignac a cependant un pignon et deux demi-pignons; même disposition dans les églises où la voûte centrale n'est pas contrebutée par la voûte des bas-côtés.
- II. Absides. Les absides sont plus ornées que les façades. Leurs fenêtres sont entourées d'archivoltes toriques en général, quelquefois trilobées, plus rarement décorées de bâtons brisés. Les contreforts toujours simples aux autres parties de l'édifice, y ont parfois la forme de colonne engagée.
- III. Nefs et bas-côtés. L'extérieur des nefs et bas-côtés est fort simple. Les nefs de Saint-Jean au Puy, de Chama-

lières et la première travée du Monastier sont extérieurement décorées d'arcatures plein cintre ou trilobées.

- IV. Portes. Les portes sont à l'ouest et fréquemment au sud, à cause de la rigueur du climat. Quand elles sont au nord, cela tient à des raisons particulières. Elles n'ont en général ni tympan ni linteau et sont le plus souvent ornées. Les archivoltes affectent presque toujours le profil torique; les lobes et les bâtons brisés y sont fréquents, ainsi que les gorges garnies de petites sphères.
- V. Fenêtres. Également à cause du froid, les églises n'ont pas de fenêtres au nord. Celles de la nef sont généralement petites et simples, tandis qu'à l'abside elles sont plus grandes et plus richement décorées. Dans les grandes églises spécialement, les fenêtres de la nef s'agrandissent avec le temps, et deviennent de plus en plus ornées. Elles sont fréquemment pourvues au droit de chaque parement, d'une archivolte torique reposant sur des colonnettes.

L'arc brisé n'apparaît pas avant la fin du XII^e siècle aux portes et aux fenêtres. Les archivoltes sont toujours clavées; leurs clés parfois proéminentes et ornées de sculptures.

VI. Clochers. — Il était difficile d'établir des tours de clochers sur des églises aussi larges que celles du Velay. Aussi, pour le plus grand nombre, les clochers consistent en un simple mur, percé d'ouvertures, destiné à recevoir les cloches, c'est tantôt un exhaussement du mur de façade, tantôt un mur, élevé sur l'arc triomphal. — Le clocher arcade n'est jamais établi sur les façades latérales.

Les rares clochers en forme de tours sont construits sur le carré du transept, ou sur la travée qui précède l'abside. Ils sont lourds, massifs, le plus souvent à un ou deux étages de fenêtres.

Le clocher du type auvergnat ne se rencontre pas. — Les clochers du Puy doivent être rattachés à des influences étrangères. — Les clochers octogonaux du Monastier sur

chaque bras du transept sont aujourd'hui détruits. — Le rez-de-chaussée de celui de Saint-Germain-Laprade forme le chevet de l'église.

CHAPITRE VI

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

- I. Corniches. Les corniches se réduisent le plus souvent à de simples tablettes. La corniche à modillons se rencontre surtout aux absides. Le modillon à copeaux est excessivement rare. On en voit un très grossier à Beaulieu, quelques-uns au Puy (bâtiment des Mâchicoulis), encore ce sont plutôt des tores superposés. La corniche de Saint-Jean-Lachalm est portée sur une série d'arcatures bizarres affectant la forme d'un cintre en anse de panier. C'est, dans la région, le seul exemple de ce genre de couronnement.
- II. Profils des arcs.— Les profils des doubleaux et arcades sont généralement rectangulaires; les arêtes sont parfois adoucies en forme de tore. Les arcades appliquées le long des murs ou des absides ont quelquefois aussi un profil torique.

 On trouve un tore unique à Saint-Front, et des arêtes abattues en forme de gorge au Puy.
- III. Bases. Les bases dérivent en général de la base attique; les griffes sont très rares et n'apparaissent que tardivement. Le tore unique se rencontre à Beauzac, la base carrée ornée de tores à Chaspuzac, la base cruciforme à Dunières.

Les socles sont souvent, comme en Provence, portés à une grande hauteur.

lV. Colonnes. — Les colonnes sont en général galbées, et l'astragale prise dans le même bloc que le fût, jusqu'à la fin du XIIª siècle. On trouve cependant, mais rarement, dès le début du XIIª siècle, des exemples d'astragales formant

corps avec le bloc du chapiteau. Cette moulure se profile soit en simple tore, soit en un tore et un filet.

V. Tailloirs. — Les tailloirs ne font pas toujours le tour complet du pilier. On rencontre cet archaïsme jusqu'en plein xn° siècle; on trouve aussi jusqu'au début du xn° siècle, le petit cartouche gravé sur le biseau des tailloirs.

CHAPITRE VII

ORNEMENTATION ET MOBILIER

I. Sculpture. — La sculpture est généralement grossière. Les chapiteaux à feuillage sont les plus nombreux. Ils sont rarement très fouillés; on en rencontre toutefois de fort beaux au Puy. Ceux du Monastier, également beaux, rappellent la manière provençale.

Les animaux fantastiques, les aigles, les griffons se voient souvent, tandis que les personnages sont rares; et le plus souvent isolés. Il est difficile de leur trouver une signification iconographique. — Très peu de chapiteaux offrent des scènes avec personnages aussi compliquées que celles qui se rencontrent en Auvergne.

- II. Peintures. On observe d'assez nombreuses traces de peintures murales; mais aucune ne remonte à l'époque romane.
- III. Fonts baptismaux. Une seule cuve baptismale est de la période romane, celle de Bains. Elle est octogonale et ornée d'une sculpture représentant le baptême du Christ.
- lV. Autels. L'hôtel de Saint-Blaise paraît roman. Il est formé d'une dalle de grès posée sur un massif de maçonnerie.
- V. Bénitiers. Un seul bénitier est authentiquement roman, celui de Chamalières. Il est superbe, son piédestal

est orné des statues des quatre grands prophètes. Elles rappellent les sculptures d'Arles et de Saint-Gilles.

CONCLUSION

Il n'y a pas eu en Velay d'école indépendante d'architecture.

Les monuments de la province n'appartiennent à aucune des grandes écoles contemporaines. C'est à tort que Mallay les a attribués à l'école auvergnate; les éléments caractéristiques du style auvergnat manquent dans les édifices du Velay. Il y a eu simplement des influences auvergnates, comme il y a eu des influences poitevines et des influences bourguignonnes (ces dernières par suite des relations entre le Monastier et Cluny). Et s'il fallait rattacher les églises du Velay à une école déterminée, c'est celle de Provence qu'il faudrait signaler. L'absence de travée de chœur, la hauteur des socles, le manque de correspondance entre la forme de l'intérieur et celle de l'extérieur de l'abside, la grande portée et le peu de hauteur des voûtes, la largeur des grandes arcades, sont des caractères communs aux deux régions.

La cathédrale du Puy n'a eu qu'une influence très-restreinte sur les monuments religieux du diocèse. C'est la seule église de la région voûtée d'une série de coupoles.

En un mot, en Velay, comme dans le reste du Languedoc, sur un fond dominant d'architecture provençale, sont venues se greffer des influences extérieures, surtout auvergnates.

APPENDICE

Monographies par ordre alphabétique des églises romanes de l'ancien diocèse du Puy. — Plans. — Coupes. — Photographies. — Dessins. — Documents écrits. — Le tout servant de pièces justificatives.

FERRITZAKOK ERR

1. OTOLER 1 1831 C - 213 G - 213 G - 213 G

STABBAYE, DE JONGGRAME

BUCKER AU WVHIC BEECHE

U.A.A.I.I.F. OFT ...

Wight of Indignation

n kateling at transport of the second of the

in seemaka servina nie alian samuna mina seit tomaka eta siiraka samuna mina seit tomaka sheka seit siiraka se servini samuna servini seni servini selasi servini servini servini servini selasi selasi selasi selasi servini servini

ob indignifi-tales ob ish off dipolath VI second in the least of the constitution of